

	Règlement
\boxtimes	Politique (cadre, code)
	Procédure (directive, guide, référentiel)

SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE 2024-2025

Approbation : Conseil d'administration

Responsable : Direction des ressources éducatives

Date d'approbation :25 juin 2024Date d'entrée en vigueur :1er juillet 2024Date prévue de révision :Avril 2025

Résolution : CA-2024-06-0382

Liste des écrits de gestion remplacés :

Services éducatifs dispensés dans les écoles pour l'année 2023-2024 (RE-2024-12).

Consultations effectuées :

Comité consultatif de gestion : 2 mai 2024 Comité de parents : 28 mai 2024 Conseil d'administration : 25 juin 2024



TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE	. 3
2.	SECONDAIRE	. 3
3.	PRIMAIRE - SECONDAIRE	. 3
ANN	EXE I Programmes des services éducatifs complémentaires selon le nouveau régime pédagogique	4



1. PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE

- 1.1 Toutes les écoles offrent l'enseignement préscolaire 4 et 5 ans si la clientèle reconnue est suffisante.
- **1.2** Toutes les écoles offrent l'enseignement primaire de la 1^{re} année du 1^{er} cycle à la dernière année du 3^e cycle, lorsque la clientèle le permet.
- 1.3 Toutefois, chacune des bâtisses suivantes forme une entité offrant l'ensemble des trois (3) cycles :
 - de la Madone et de la Carrière;
 - . Sacré-Cœur et Notre-Dame-du-Saint-Sacrement de Ferme-Neuve;
 - . Sacré-Cœur de Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne de Sainte-Anne-du-Lac;
 - . Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-Joachim de Mont-Laurier;
 - . Notre-Dame et Saint-François de Lac-des-Écorces;
 - . Saint-Gérard de Kiamika et Saint-Joseph de Val-Barrette.
- 1.4 Il y a formation de groupes d'élèves HDAA dans cinq (5) milieux, soit : de la Madone et de la Carrière, Saint-Eugène, Sacré-Cœur et Jean-XXIII et du Méandre.

L'École de la Madone et de la Carrière, pour le secteur Mont-Laurier et les environs, ainsi que l'École du Méandre, pour le secteur de la Rouge, sont les deux (2) écoles ciblées pour accueillir les élèves à mobilité réduite tant au secteur régulier qu'en classe d'adaptation scolaire.

2. SECONDAIRE

- 2.1 L'École du Méandre de Rivière-Rouge offre l'enseignement secondaire I, II et III pour la clientèle du secteur de la Rouge.
- 2.2 L'École Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier offre l'enseignement secondaire I à V. Elle reçoit les élèves du secteur de la Rouge pour secondaire IV et V et pour la formation axée sur l'emploi.
- 2.3 Il y a formation de groupes d'élèves HDAA à l'École Polyvalente Saint-Joseph ainsi qu'à l'École du Méandre, si la clientèle le justifie.
- 2.4 L'école Polyvalente Saint-Joseph accueille les élèves à mobilité réduite.

3. PRIMAIRE - SECONDAIRE

3.1 Toutes les écoles offrent les services particuliers et les services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles (Annexe I).



ANNEXE I

Programmes des services éducatifs complémentaires selon le nouveau régime pédagogique **Programmes Services** 1- Programme offrant des services de soutien Psychologie. qui visent à assurer à l'élève des conditions Psychoéducation. propices d'apprentissage. Éducation spécialisée. Orthopédagogie. Orthophonie. 2- Programme offrant des services de vie scolaire Animation spirituelle qui visent à contribuer au développement de et engagement communautaire. l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école. 3- Programme offrant des services d'aide à Information et orientation scolaires l'élève qui visent à l'accompagner dans son et professionnelles. cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre. 4- Programme offrant des services de promotion Promotion de la participation de l'élève à la vie et de prévention qui visent à donner à l'élève éducative. un environnement favorable au développement Éducation aux droits et aux responsabilités. de saines habitudes de vie et de compétences Animation sur les plans sportif, culturel et social. Soutien à l'utilisation des ressources qui influencent de manière positive sa santé et son bienêtre. documentaires de la bibliothèque scolaire. Santé et de services sociaux.